

Communiqué de presse

Paris, le 28 janvier 2026

SUPPRESSIONS DE POSTES : LES CALCULS SONT PAS BONS, ÉDOUARD !

Le **SNALC** a choisi d'attendre de disposer du maximum d'informations avant de communiquer sur la question des postes de professeurs supprimés dans le budget de l'Éducation nationale.

Lundi 26 janvier, lors du comité ministériel, le ministère a présenté aux organisations représentatives, dont le **SNALC**, des chiffres dont il a ensuite reconnu le caractère erroné. Nous avons travaillé des heures sur des données inexactes.

En effet, les documents ministériels indiquaient 2 229 « moyens d'enseignements » en moins dans le premier degré public, et 1 803 « moyens d'enseignements » en moins dans le second degré public. Ces chiffres ne correspondent pas à ceux fournis à la représentation nationale, qui sont de 1 891 suppressions dans le premier degré public et 1 365 suppressions dans le second degré public, le reste des suppressions se faisant dans le privé pour arriver aux fameux « 4 000 postes » supprimés.

Le ministère nous a informés oralement le lendemain que des postes manquaient dans les documents étudiés : ceux conservés comme variable d'ajustement par rapport au rendement du nouveau concours. Par exemple, dans le second degré, 438 moyens d'enseignement seraient mis en réserve pour cela, expliquant ainsi le différentiel.

Pour le **SNALC**, nous avons étudié des documents faux, ce qui ne nous a pas permis d'avoir les échanges attendus lors de l'instance. Nous venons d'être informés par le ministère que non seulement les moyens qui n'étaient pas indiqués existent bien, mais qu'il a été décidé de les réinjecter dès à présent et de les répartir entre les académies, et non de les garder pour plus tard. C'était la demande du SNALC, qui permettra d'éviter quelques suppressions de postes et mesures de cartes scolaires. Les tableaux qui ont circulé vont donc être modifiés.

Clou du spectacle : les 2 000 postes supplémentaires pour l'école inclusive annoncés par le Premier ministre le 16 janvier dernier ne sont pas au rendez-vous. Sur ces 2 000 emplois, 1 200 emplois d'AESH supplémentaires avaient déjà été annoncés dans le PLF de cet automne. 500 emplois d'AESH supplémentaires ont effectivement été obtenus depuis. Quant aux 300 emplois restants, il s'agit de professeurs pour les dispositifs ULIS qui étaient déjà comptabilisés dans les 4 000 suppressions de postes.

Le **SNALC** rappelle qu'il défend qu'a minima, on maintienne l'existant afin de profiter de la baisse démographique pour diminuer la taille des classes. Nous rappelons que la France a les classes parmi les plus chargées d'Europe. Nous rappelons aussi qu'en collège et en lycée, quand le nombre d'élèves augmentait, on supprimait déjà des postes : la démographie a bon dos. Les 4 000 suppressions constituent donc une nouvelle attaque frontale contre une institution déjà plongée dans une grave crise. L'incapacité du ministère à produire les bons chiffres n'est que la partie émergée d'un iceberg que le navire « Éducation nationale » a déjà heurté.

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr